

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)

CONSEIL CONSULTATIF RÉGIONAL POUR LES EAUX OCCIDENTALES SEPTENTRIONALES

The Coach House,

Dublin Castle, Dublin

Mercredi 26 septembre 2012 09h00 – 12h00

Président: Marc Ghiglia

Directeurs: Bertie Armstrong, Conor Nolan

Rapporteurs: Alexandre Rodríguez et Joanna McGrath

1. Accueil et présentations

1.1. Discours d'ouverture du président honoraire du CCREOS, M. Ghiglia

Marc Ghiglia, président honoraire du CCREOS et président de l'assemblée générale, a accueilli tous les participants à la 8^e assemblée générale annuelle et assemblée générale du CCREOS. Un accueil plus spécifique a été fait à la nouvelle représentante de l'AIPCE-CEP, Anne Marie Kats.



La liste de tous les participants figure à l'annexe I.

1.2. Excuses

Les excuses suivantes ont été notées:

- Michael Keatinge (Directeur du CCREOS);
- Jeremy Percy (NUTFA);
- Antón González (FPO Pays de Galles et côte ouest);
- Debbie Crockard (MCSUK représentant Seas at Risk);
- Barrie Deas (NFFO); NFFO représenté par Anthony Delahunty.

1.3. Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion

L'ordre du jour de la réunion a été adopté sans changement ou commentaire.

De même, le procès-verbal de la 7^e AGA/AG, qui a eu lieu à Dublin le 27 octobre 2011, a été accepté comme le compte-rendu exact de la réunion et approuvé sans commentaire.

Le Président du CCREOS a donné la parole au président du comité exécutif (ExCom) du CCREOS (Bertie Armstrong) pour la suite de la réunion.

2. Rapport annuel du président du CCREOS

Le président du CCREOS et du comité exécutif a présenté le rapport annuel de l'exercice 7 (01 octobre 2011 – 30 septembre 2012) et le plan stratégique annuel (c.-à-d. programme de travail) de l'exercice 8 (01 octobre 2012 – 30 septembre 2013), conformément aux articles 19 et 38 des règles de procédure du CCREOS. La présentation du président peut être consultée dans sa totalité sur le site web du CCREOS¹.

_

¹ Lien:

http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/2_Annual_Report_NWWRAC_Chairman_Work_Progress_GA_Dublin_260912_EN.pdf



2.1. Vue d'ensemble du programme de travail de l'exercice 7 (1 octobre 2011 - 30 septembre 2012)

Le président du CCREOS a passé en revue les réunions de l'exercice 7 organisées par le CCREOS ou auxquelles le CCREOS a participé. Cette présentation incluait également une liste des actions effectuées conformément au programme de travail, ainsi qu'une description succincte des courriers, opinions et recommandations soumis par le CCREOS, au cours de l'exercice 7.

Le président a reconnu le temps et les efforts consacrés par plusieurs membres à la préparation des documents, et a souligné l'excellent travail déjà accompli dans les groupes de travail sur les insuffisances de données et dans les groupes de discussion eu égard au développement de plans de gestion pour les pêcheries démersales mixtes.

2.2. Présentation du programme de travail de l'exercice 8 (1er octobre 2012 - 30 septembre 2013)

Le président du CCREOS et du comité exécutif a déclaré que l'essentiel du travail du CCREOS l'année prochaine, se situe dans sept domaines clés:

- Réforme de la PCP: l'accent sera mis sur la régionalisation, la prise de décisions et la gouvernance, avec une réaction au document de consultation de la Commission sur le rôle, la composition, le fonctionnement et le financement des conseils consultatifs (c.-à-d. amendements aux propositions provisoires de règlement de la PCP et du FEAMP);
- 2. Plans de gestion pluriannuels pour la pêche mixte (PGPA) pour les zones VI-VII;
- Stocks dont les données sont limitées
 collaboration entre la science et l'industrie pour fournir des données scientifiques et économiques pour l'amélioration de l'évaluation des stocks;
- 4. Mesures techniques de conservation et Initiatives de réduction des rejets;
- Contributions des parties à l'aménagement de l'espace maritime (Natura 2000 / OSPAR);
- 6. Examen des régimes d'effort et de l'accès aux eaux occidentales;
- 7. Habitats et espèces d'eau profonde.

Le président du CCREOS a encouragé tous les membres à faire des propositions pour la mise en place de groupes de discussion spécifiques au cours de l'exercice 8 et le transfert de ces idées au comité exécutif par le biais des présidents de leurs groupes de travail respectifs. Le président du CCREOS a également encouragé les membres à préparer leurs idées afin d'utiliser au maximum les finances et l'expertise du CCREOS.



• Commentaires des membres de l'AG et échange d'opinions avec la Commission:

Sean O´Donoghue (KFO) a proposé que le CCREOS envisage la mise en place d'un groupe de discussion en vue de débattre des mesures de gestion pour la langoustine en zone VII. Il a également indiqué son soutien à la tenue d'un groupe de discussion sur le merlu, la lotte et la cardine franche conformément aux suggestions du président du CCREOS dans sa présentation.

Le président du groupe de discussion pour la mer celtique (Jacques Pichon) a demandé aux représentants de la Commission s'il y avait des nouvelles concernant les options de financement pour le développement d'un plan de gestion pluriannuel (PGPA) pour la pêche mixte en mer celtique (VIIfg).

Le président du groupe de travail pour la Manche (Daniel Lefèvre) a proposé que le CCREOS mette en place un groupe de discussion visant à débattre des mesures de gestion des espèces non soumises à TAC (par ex.: coquilles Saint-Jacques, rouget, bar, et dorade commune). M. Lefèvre va faire circuler une proposition formelle parmi les membres du GT3 demandant leur soutien.

La représentante de la Commission, María Fuensanta Candela (Chef de l'unité C2 de la DG MARE), a répondu à la question posée par rapport au PGPA pour la mer celtique. Mme Candela a annoncé que la Commission est en train de préparer les termes de référence pour lancer un appel à expression d'intérêt pour une étude visant à développer un outil de soutien à la décision permettant de prévoir à court et moyen terme les impacts et les compromis biologiques et économiques associés aux changements de modes de pêche pour soutenir la formation d'un plan de gestion de la pêche mixte. Il est prévu que cet appel d'expression d'intérêt (dont le format reste à déterminer) sera lancé avant la fin de l'année 2012. Cette étude aura une durée estimée de 24 mois.

2.3. Calendrier de réunions proposé pour l'exercice 8

Le Président du CCREOS et du comité exécutif a informé l'AGA et les membres de l'AG d'un calendrier de réunions préliminaire pour la fin de l'année 2012 et le premier semestre de 2013. Ce calendrier peut être consulté sur le site web du CCREOS et dans le programme de travail du CCREOS². L'AGA et les membres de l'AG ont approuvé le calendrier provisoire dans le cadre du plan stratégique annuel pour l'exercice 8, sous réserve que les membres reçoivent un préavis suffisant pour prévoir leurs déplacements à un coût minimum. L'AGA et les membres de l'AG ont décidé que les réunions des groupes de discussion seront organisées conformément aux priorités de travail et à la disponibilité budgétaire en fonction des propositions directes des groupes de travail.

_

² Le calendrier de travail peut être consulté dans la présentation du président (voir note en bas de page 1) 4 de 19



En l'absence de financement, le secrétariat recherchera un sponsor ou un soutien financier auprès des autorités publiques, nationales, régionales et locales et/ou d'organisme privés.

Décision:

L'AGA et les membres de l'assemblée générale ont approuvé le rapport annuel et le rapport annuel stratégique (c.-à-d. le programme de travail incluant le calendrier des réunions) par consensus.

3. Rapport du secrétariat sur le budget et les cotisations

Conformément aux articles 38 et 48 des règles de procédure du CCREOS, le secrétariat (Joanna McGrath; assistante exécutive (Finance et Administration)), a présenté une mise à jour générale du budget au nom du président et du secrétariat. La présentation peut être consultée sur le site web du CCREOS³.

3.1. Examen des revenus et de dépenses de l'exercice 7

Le secrétariat (Mme McGrath) a donné une vue d'ensemble de la position actuelle eu égard aux revenus et dépenses du CCREOS au cours de l'exercice financier 7 (1er octobre 2011 - 30 septembre 2012).

Les points suivants ont été soulevés:

Revenus de l'exercice 7

• Le CCREOS a reçu des souscriptions d'un montant de 4400 € de la part de 4 des 6 états membres. La Belgique a décliné la demande formelle d'augmentation de 700€⁴ de sa contribution et a versé 3700€. Un paiement de 4 400 € est attendu de la part de l'administration espagnole. L'Espagne a indiqué que le paiement a été traité et devrait être reçu au cours de semaines qui suivent.

3

http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/3 FINAL Report Secretariat Finances Y7 Y8 GA Dublin 260912 EN.pdf

⁴ Cette demande a été décidée lors de la réunion de l'assemblée générale en octobre 2010.



Le dernier versement de la subvention de l'UE (c.-à-d. 50 000€) sera effectué après janvier
 2013 et dépend de la vérification des comptes et de l'approbation des comptes de l'entreprise ainsi que de la réception par la Commission du rapport définitif de l'exercice 7.

Dépenses de l'exercice 7

- Les dépenses du CCREOS sont sur la bonne voie pour atteindre presque 100% du budget de l'exercice 7;
- La Commission a approuvé un amendement à la convention de subvention spécifique S12.605114 pour l'exercice 7 en septembre 2012. L'amendement reflétait plusieurs changements entre les rubriques budgétaires, résultant principalement des revenus supplémentaires reçus de la part de nouvelles organisations membres;
- A l'exception des catégories Personnel et Cotisations, les principales différences entre le budget révisé et les dépenses à ce jour sont dues aux frais associés à la réunion d'AGA (AG) (par ex.: interprétation, traiteur, etc.). Les honoraires du président du CCREOS et du Ex.Com. ainsi que les salaires finaux du personnel seront payés à la fin de l'exercice financier.

Le secrétariat (Mme McGrath) a recommandé à l'assemblée générale les prochaines étapes impliquées dans la complétion des procédures financières associées à l'exercice 7. Ces dernières incluent la soumission des comptes de la compagnie pour une vérification des comptes et ensuite la soumission à la Commission du rapport financier détaillé et définitif avant le 31 janvier 2013.

3.2. Budget proposé pour l'exercice 8: ratification

Le secrétariat (Mme McGrath) a donné une vue d'ensemble de l'estimation des revenus et des dépenses du prochain exercice financier du CCREOS (Exercice 8 : 1er octobre 2012 – 30 septembre 2013). L'AGA et l'assemblée générale ont été informées que le comité exécutif a déjà adopté en principe le budget provisoire tel qu'il a été présenté par le biais d'une procédure par email et que ce dernier sera soumis à la Commission, avec la demande de subvention, le 27 septembre 2012.

Le secrétariat (Mme McGrath) a soulevé les points suivants:

Revenus de l'exercice 8

 Hormis la subvention de 250 000€ de la Commission, les cotisations de membres contribueront la somme de 50 850€ au budget éligible de l'exercice 8. Les contributions des états membres contribueront la somme de 25 700€.



Cette dernière somme, comme expliqué précédemment dans le cadre des revenus de l'exercice, se compose de 5 paiements de 4 400€ et 1 paiement de 3 700€ de la Belgique;

- La somme non éligible de 92 225€ des états membres inclut le coût des différents lieux de réunion fournis par les états membres ainsi que la contribution financière du BIM pour les frais généraux et les frais de location et le temps du secrétaire exécutif et des autres membres du personnel BIM.
- La somme de 2 552€, indiquée comme revenu non éligible de la Commission, renvoie à des remboursements de la Commission pour la participation de personnel du CCR à des réunions de la Commission. La Commission exige que ce revenu soit détaillé de cette façon.

Dépenses de l'exercice 8

- Les dépenses éligibles ont été estimées identiques à celles de l'exercice 7, avec quelques augmentations des remboursements et des frais d'interprétation et de traduction;
- Les dépenses non éligibles ont été estimées identiques à celles de l'exercice 7.

Décision:

A la fin de sa présentation le président du CCREOS (M. Ghiglia) a demandé à l'AGA et aux membres de l'assemblée générale de ratifier le budget de l'exercice 8. L'AGA et les membres de l'assemblée générale ont adopté le budget proposé des opérations du CCREOS pour l'exercice 8.

3.3. Rapport sur les membres

Le secrétariat (Mme McGrath) a présenté aux membres une brève vue d'ensemble de la situation actuelle de la composition du CCREOS ainsi que les variations de cette composition au cours des 8 années d'existence du CCREOS. La vue d'ensemble incluait la répartition des membres en catégories (c.-à-d. AG, ExCom, GT) depuis l'exercice 1, ainsi que la distribution actuelle (Exercice 8) des membres de l'industrie de la pêche et des autres groupes d'intérêt.

Cette présentation peut être consultée sur le site web du CCREOS⁵

5

http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/3 FINAL Update NWWRAC Membership Y7 Y8 Septe mber2012 EN.pdf



Le secrétariat (Mme. McGrath) a souligné les changements les plus récents en ce qui concerne la composition du CCREOS au cours des exercices 7 et 8, et a précisé que:

- Au cours de l'exercice 7, 4 nouveaux membres se sont joints au CCREOS et 2 organisations ont mis fin à leur adhésion;
- Au cours de l'exercice 8, 1 nouvelle demande d'adhésion a été reçue et attend d'être acceptée et 2 organisations ont mis fin à leur adhésion;
- La composition du comité exécutif est restée stable, avec l'ajout de 2 membres au cours de l'exercice 7 (1 du secteur de la pêche et 1 du groupe 1/3). Cependant, 2 sièges sont toujours vacants dans le groupe 1/3 (c.-à-d. Autres groupes d'intérêt);
- La composition des groupes de travail demeure également stable avec une augmentation du nombre de participants aux groupes de travail 2 et 3 en particulier, au cours des exercices 7 et 8.

4. Amendements aux règles de procédure du CCREOS

Le secrétariat (Alexandre Rodríguez; assistant exécutif de Politique et Communications), a rappelé aux membres que lors de l'assemblée générale annuelle en 2011, le secrétariat a été mandaté pour modifier les règles de procédure afin d'aligner à trois ans la durée de mandat des membres du bureau du CCREOS réélus. Compte tenu de l'expérience récente avec les consultations faites par des chercheurs et des consultants externes, le secrétariat a estimé que ce serait une bonne opportunité de réaliser un examen approfondi des règles de procédure, qui n'ont pas été modifiées depuis la mise en place du CCR en septembre 2005. L'objectif est d'apporter aux règles de procédure les changements nécessaires pour refléter les pratiques actuelles, ainsi que pour améliorer la logique et la cohérence du document Règles de Procédure (par ex.: terminologie, numérotation des articles).

Lors de la dernière réunion du comité exécutif (Dublin; juillet 2012), il a été convenu qu'une version provisoire des amendements proposés aux règles de procédure, préparée par le secrétariat, serait mise à la disposition de l'AGA et tous les membres de l'assemblée générale dans les trois langues de travail du CCREOS (c.-à-d. l'anglais, le français et l'espagnol), leur accordant des délais raisonnables pour formuler leurs commentaires.

Le secrétariat (M. Rodríguez) a informé la réunion que si l'AGA et les membres de l'AG convenaient d'adopter ces changements, la procédure, établie à l'article 53 des règles de procédure du CCREOS demandant le consentement de la Commission et des états membres, s'appliquerait avant la présentation du texte amendé au comité exécutif pour son approbation formelle à la majorité qualifiée.



Le secrétariat (M. Rodríguez) a expliqué en détail les principaux changements proposés dans les principes de fonctionnement et les articles des règles, et il a répondu à plusieurs questions posées par les membres à propos de la portée et de l'étendue des amendements.

Suite à la discussion, le secrétariat a proposé la série d'actions suivantes à propos de ce document provisoire:

- 1. Les amendements proposés seront distribués aux membres de l'assemblée générale dans les trois langues de travail du CCREOS, c.-à-d. l'anglais, le français et l'espagnol, en vue de recevoir leurs commentaires;
- 2. Une période de consultation maximum de 8 semaines sera accordée aux membres pour exprimer leurs commentaires sur les amendements proposés (octobre/novembre);
- 3. Un texte révisé sera soumis aux états membres associés au CCREOS et à la Commission européenne (décembre/janvier);
- 4. Si un accord commun est atteint, le texte sera soumis à l'adoption lors de la prochaine réunion du comité exécutif en 2013 (à confirmer).

Décision: L'AGA et les membres de l'assemblée générale ont approuvé la procédure présentée par le secrétariat.

Cette présentation peut être consultée sur le site web du CCREOS⁶.

5. Discussion sur le document de consultation de la Commission à propos du rôle et de la composition des conseils consultatifs dans le contexte de la réforme de la PCP:

5.1. Contexte et objectifs

Le président du CCREOS a donné la parole au président du comité exécutif (Bertie Armstrong), pour présenter ce sujet et présider l'échange d'opinions qui a suivi parmi les membres. Le président a résumé les défis identifiés par la Commission dans son courrier aux CCR recherchant une consultation efficace des parties prenantes, et a invité la réunion à réfléchir sur les configurations possibles que les CCR actuels pourraient avoir au sein de la future PCP.

6

http://www.CCREOS.org/admin/publication/upload/4_FINAL_Presentation_Review_CCREOS_Rules_Procedure Sept2012_EN.pdf



Le Président du CCREOS a encouragé tous les membres à participer activement au débat, à offrir leur contribution aux différentes questions posées dans le document et à inclure d'autres questions et propositions dans leurs réponses. Il a été rappelé que le 20 Octobre 2012 est la date limite officielle pour la soumission d'une réponse.

Le représentant de la Commission a encouragé le CCREOS à développer sa propre vision de la forme que pourrait adopter la régionalisation et a rappelé à la réunion que le document de consultation serait le seul point à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion de coordination entre les CCR et la Commission.

Cette réunion est prévue le vendredi 28 Septembre 2012. La Commission a noté que ce serait une bonne opportunité pour le CCREOS de présenter ses conclusions préliminaires à la Commission, car il est prévu que des discussions détaillées aient lieu.

5.2. Commentaires des membres

L'assemblée a exprimé le consensus selon lequel les futurs conseils consultatifs devraient avoir un rôle consultatif amélioré dans un contexte régional.

Sean O'Donoghue (KFO) a exprimé ses préoccupations selon lesquelles la demande de la Commission est prématurée et inversée car le CCREOS ne peut pas répondre aux questions posées dans le document avant de savoir comment la Commission va proposer la régionalisation des CCR. Compte tenu de ceci, M. O'Donoghue a recommandé que le CCREOS se concentre sur le développement de solutions réalisables, en insistant particulièrement sur les aspects de financement des conseils consultatifs et que les conseils consultatifs devraient être le « cheval de travail » de toute future entité décentralisée s'occupant des plans de gestion.

Bertie Armstrong (SFF) et Hugo González (ANASOL-ARVI) ont exprimé leur accord avec les opinions exprimées par Sean O'Donoghue et précisé que le CCREOS ne doit pas traiter toutes les questions posées dans le document de la Commission pour l'instant mais que le CCREOS pourrait informer de façon utile la Commission sur la composition et le fonctionnement pratique des CCR.

Daniel Lefèvre (CRPMBN) s'est demandé si les futurs conseils consultatifs auraient la même portée géographique que les CCR actuels ou s'il y aurait des changements dans ce contexte.



Mireille Thom (WWF) a informé la réunion que bien que le livre vert de la Commission sur la réforme de la PCP soit très prometteur en termes d'éloignement de la micro gestion, la proposition suivante de la CE sur le règlement de base relatif à la PCP n'offre pas de cadre régional clair et laisse un vide qui doit être comblé par les législateurs et les parties prenantes travaillant ensemble. Une majorité claire des parties prenantes est en faveur de la régionalisation, mais si le CCREOS souhaite améliorer la gouvernance régionale, le CCREOS doit développer une vision ou un modèle clair et les présenter à la Commission. Les CCR sont bien placés pour proposer des idées sur la forme que la régionalisation pourrait adopter. Par exemple, les CCR pourraient jouer un rôle de facilitateurs entre les états membres participant au développement d'un plan de gestion pluriannuel pour une zone ou une pêche spécifique. Le CCREOS a la possibilité de proposer des idées à la Commission et les membres doivent se montrer ambitieux eu égard à ce que le CCREOS peut offrir et eu égard à la façon dont le CCREOS interagit avec les autres institutions et organismes de l'UE (par ex.: la Commission, les états membres, le parlement européen, les instituts scientifiques)

Anne-Marie Kats (AIPCE-CEP) a soumis une proposition formelle au CCREOS au nom de l'AIPCE-CEP pour la création d'un conseil consultatif sur les marchés et le commerce afin de poursuivre le travail réalisé par le GT3 de l'CCPA/ACFA et traiter les questions horizontales telles que la sécurité alimentaire, les concessions et les tarifs à l'importation, l'étiquetage, OCM, etc. qui pourraient ne pas correspondre au contexte régional des CCR existants.

En ce qui concerne sa composition, Mme Kats a précisé qu'il ne s'agit pas de créer un forum séparé réservé aux transformateurs mais plutôt de comprendre tous les secteurs de l'industrie (c.-à-d. les groupes d'intérêt de la capture, la transformation, la commercialisation et l'aquaculture) afin de fournir à la Commission et aux états membres des recommandations fondées sur des éléments de preuve par rapport aux questions associées au marché.

Sean O´Donoghue et Jacques Pichon, s'exprimant au nom de l'association européenne des organisations de producteurs (EAPO), et Eduardo Míguez, représentant de l'association européenne des ports de pêche et des criées (EAFPA), respectivement, ont apporté leur soutien à cette proposition.

Revenant à la question précédente faisant l'objet d'une discussion, le président du comité exécutif (Bertie Armstrong) a suggéré de se concentrer sur les questions suivantes du document de la Commission:

- Coopération entre les conseils consultatifs et les scientifiques (Q3 et Q4);
- Financement (Q6 et Q7);
- Composition du CCREOS et représentation des pêcheries à petite échelle (Q8, Q9 et Q10);



Plusieurs membres ont précisé que le CCREOS a déjà aidé la Commission à identifier les priorités de recherche dans les eaux occidentales septentrionales et que les futurs conseils consultatifs devront s'assurer des financements adaptés et suffisants pour poursuivre leurs activités conformément à tout rôle amélioré ou toute responsabilité consultative accrue.

La majorité des membres ont estimé qu'il serait utile de retenir la composition actuelle du CCREOS (c.-à-d. 2/3 industrie de la pêche et 1/3 autres groupes d'intérêt) tout en assurant une représentation équilibrée de toutes les parties prenantes. Il a également été convenu que le secteur de la pêche à petite échelle est bien représenté au sein du CCREOS, et qu'aucun traitement préférentiel ne devrait être accordé à ce secteur par rapport aux autres secteurs de la pêche. Cependant, il a également été reconnu qu'un certain nombre d'organisations de pêche à petite échelle peuvent varier d'un CCR à l'autre étant donné les différentes spécificités des CCR.

L'AGA et les membres de l'AG du CCREOS ont également exprimé l'opinion selon laquelle le CCREOS devrait continuer avec la procédure décisionnelle actuellement en vigueur lorsque des recommandations sont fournies par consensus et inclure des opinions minoritaires lorsque aucun consensus n'est atteint.

Aucun commentaire sur la dimension internationale des conseils consultatifs, car cela a été jugé être hors du mandat du CCREOS, ou l'aquaculture, car le CCREOS n'a aucun membre de ce secteur.

6. Résumé des actions et remarques de clôture du président (M. Ghiglia):

Le président du CCREOS a résumé les actions générées lors de l'AGA et de l'assemblée générale, comme suit :

Le secrétariat va effectuer les tâches suivantes :

- Confirmer les dates et lieux provisoirement indiqués pour le premier trimestre (octobredécembre 2012) et le second trimestre (janvier-mars 2013) de l'exercice 8 dans le calendrier de réunions du CCREOS approuvé par l'assemblée générale;
- Finaliser tous les arrangements et formalités administratifs associés à la clôture des comptes du budget de l'exercice 7, faire progresser le travail relatif au budget de l'exercice 8 (comme ratifié par l'assemblée générale);
- Faire circuler les amendements proposés aux règles de procédure du CCREOS dans les trois langues de travail du CCREOS (c.-à-d. EN-FR-ES) à tous les membres du CCREOS, en accordant une période maximum de consultation de 8 semaines (Octobre/novembre 2012).



- Rédiger une réponse du CCREOS au document de consultation de la Commission sur le rôle et la composition des conseils consultatifs. La recommandation du CCREOS reposera sur les conclusions des discussions dans le cadre du point 5 et incorporera également le contenu des précédentes soumissions du CCREOS à la Commission sur la régionalisation et le rôle des conseils consultatifs. La réponse provisoire sera distribuée à tous les membres du CCREOS en vue de recevoir leurs commentaires et feedback afin de produire une recommandation approuvée du CCREOS qui sera soumise dans les délais impartis par la Commission.
- Participer à la réunion de coordination avec la DG MARE et les CCR le 28 septembre 2012 à Bruxelles.

Le président, M. Ghiglia a remercié tous les participants, le secrétariat pour son travail de préparation des réunions et les présentations, le gouvernement irlandais et les autorités de Dublin Castle d'avoir accueilli la manifestation, et les interprètes pour leur professionnalisme et leur contribution à la réussite de la réunion.

La réunion s'est terminée à 12h00



Annexe I Liste des membres et des observateurs participant

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CCR EOS					
Etat membre	Organisation	Représentant	Statut		
France	Union des armateurs de la pêche en France (UAPF)	Marc Ghiglia	Président CCREOS		
Royaume- Uni	Scottish Fishermen's Federation (SFF)	Bertie Armstrong	Président CCREOS		
Belgique	Rederscentrale	Emiel Brouckaert	Membre AG		
Belgique	Stichting voor Duurzame Visserij Ontwikkeling (SDVO)	Luc Corbisier	Membre AG		
UE	UE AIPCE-CEP Anne-Marie Kats		Membre AG		
UE	European Anglers' Alliance (EAA)	John Crudden	Membre AG		
UE	European Association of Fishing Ports et Auctions (EAFPA)	-			
UE	European Bureau for Conservation et Development (EBCD)	Cécile Fouquet	Membre AG		
UE	European Transport Federation (ETF)	Bruno Dachicourt	Membre AG		
UE	Seas at Risk Organisation	Debbie Crockard	Membre AG		
France	rance Association Nationale des Organisations de Producteurs (ANOP) Association Nationale des Organisations de Jacques		Membre AG		
France	rance Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Finistère Ch		Membre AG		
France	Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins	Caroline Gamblin	Membre AG		
France	France Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Basse Normandie Daniel Lefèvre		Président GT3		



MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CCR EOS						
Etat membre	Organisation	Représentant	Statut			
France	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Bretagne	Olivier Le Nezet	Membre AG			
France	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Nord / Pas de Calais / Picardie	Delphine Roncin	Membre AG			
France	Coopératives Maritimes Etaploises et Armement Coopératif Artisanal du Nord (CME OP)	Dominique Thomas	Membre AG			
France	Copeport Marée OPBN	Richard Brouzes	Membre AG			
France	France Pêche Durable et Responsable	Thierry Lepêtre	Membre AG			
France	Organisation des Pêcheries de l'Ouest Bretagne (OPOB)	André Gueguen	Membre AG			
France	Pêcheurs de la Manche et d'Atlantique	Jacques Pichon	Membre AG			
Irlande	Irish Fishermen's Organisation (IFO)	John Lynch	Membre AG			
Irlande	Irish Fish Producers' Organisation (IFPO)	Francis O'Donnell	Membre AG			
Irlande	Irish Seal Sanctuary (ISS)	John Woodlock	Membre AG			
Irlande	Irish South et East Fish Producer's Organisation (IS&E FPO)	Caitlín Uí Aodha	Membre AG			
Irlande	rlande Irish South et West Fish Producer's Organisation (IS&W FPO)		Membre AG			
Irlande	Killybegs Fishermen's Organisation (KFO)	Sean O'Donoghue	Membre AG			
Pays Bas	Stichting van de Nederlandse Visserij / Dutch Fisheries Organisation (SVNV)	Anton Dekker	Membre AG			



MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CCR EOS					
Etat membre	Organisation	Représentant	Statut		
Espagne	Asociación Nacional de Armadores de Pesca de Gran Sol (ANASOL)	Hugo C. González García	Membre AG		
Espagne	Lonja de La Coruña S.A.	José Luis Otero Gonzalez	Membre AG		
Espagne	Organización de Productores de Pesca (OPPAO) / CEPESCA	Víctor Badiola	Membre AG		
Espagne	Organización de Productores Pesqueros de Lugo (OPP-7)	Mercedes Rodríguez Moreda	Membre AG		
Espagne	Pescagalicia-Arpega-Obarco	Juan Carlos Corrás Arias	Membre AG		
Espagne	Espagne Puerto de Celeiro S.A. Jesús Angel Loc García		Président GT2		
R.U.	Anglo-North Irish FPO Ltd (ANIFPO)	Alan McCulla	Président GT4		
R.U.	Cornish Fish Producer's Organisation Ltd. (CFPO)	Paul Trebilcock	Membre AG		
R.U.	Manx Fish Producers' Organisation	Thomas Bryan-Brown	Membre AG		
R.U.	National Federation of Fishermen's Organisation (UK)	Anthony Delahunty	Membre AG		
R.U.	Orkney Fisheries Association et Orkney Fish Producer's Organisation Ltd.	Alan Coghill	Membre AG		
R.U.	Royal Society for the Protection of Birds (RSPB), representing Birdlife International	Kara Brydson	Membre AG		
R.U.	Scottish Fishermen's Organisation (SFO)	Jane Sandell	Présidente GT1		
R.U.	South West Fish Producers Organisation Ltd. (SWFPO)	Jim Portus	Membre AG		
R.U.	World Wildlife Fund (WWF)	Mireille Thom	Membre AG		



OBSERVATEURS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CCR EOS				
Prénom	Nom	Organisation	Statut	
María Fuensanta	Candela Castillo	DG MARE Commission Européenne	Observateur	
Maurice	Clarke	Marine Institute	Observateur	
John	Daly	Irish Seal Sanctuary	Observateur	
Ramón	de la Figuera Morales	Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio Ambiente	Représentant état membre - Espagne	
Sarah	Goddard	CEFAS/AGP2 Project	Observateur	
Rory	Keatinge	Coastwatch	Observateur	
Steve	Mackinson	CEFAS/AGP 2 Project	Observateur	
Laurent	Markovic	European Commission	Observateur - DG Mare	
Luc	Mellaerts	SDVO	Observateur	
Sean	Murray	Department of Agriculture, Food et the Marine	Représentant état membre - Irlande	
Brendan	Price	Irish Seal Sanctuary	Observateur	
Ilaria	Vielmini	AquaTT	Observateur	

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCREOS	SECRETARIAT DU CCREOS
Bertie Armstrong	Alexandre Rodríguez
Dr Conor Nolan	Joanna McGrath



Annexe II

Liste actualisée des membres du comité exécutif

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CCREOS (2/3 Industrie de la pêche)				
	Catégorie	Etats membres	Organisation	Représentant principal
1	Secteur de la capture	Belgique	Rederscentrale	Emiel Brouckaert
2	Secteur de la capture	Belgique	Stichting voor Duurzame Visserij Ontwikkeling (SDVO)	Luc Corbisier
3	Secteur de la capture	France	Association Nationale des Organisations de Producteurs (ANOP)	Jacques Pichon
4	Secteur de la capture	France	Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CNPMEM)	André Gueguen
5	Secteur de la capture	Irlande	Irish South et West Fish Producer's Organisation (IS&W FPO)	Eibhlín O´Sullivan
6	Secteur de la capture	Irlande	Killybegs Fishermen's Organisation (KFO)	Sean O'Donoghue
7	Secteur de la capture	Pays Bas	Stichting van de Nederlandse Visserij (Dutch Fisheries Organisation) (1)	Anton Dekker
8	Secteur de la capture	Pays Bas	Stichting van de Nederlandse Visserij (Dutch Fisheries Organisation) (2)	Geert MUE n
9	Secteur de la capture	Espagne	Asociación Nacional de Armadores de Pesca de Gran Sol (ANASOL)	Hugo C. González García
10	Secteur de la capture	Espagne	Organización de Productores de Pesca (OPPAO) / CEPESCA	Víctor Badiola
11	Secteur de la capture	Royaume- Uni	National Federation of Fishermen's Organisation (NFFO)	Barrie Deas
12	Secteur de la capture	Royaume- Uni	Scottish Fishermen's Federation (SFF)	Bertie Armstrong



	MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CCREOS (2/3 Industrie de la pêche)					
	Catégorie	Etats membres	Organisation	Représentant principal		
13	Autres secteurs de la pêche	UE	AIPCE-CEP	Anne-Marie Kats		
14	Autres secteurs de la pêche	UE	European Association of Fishing Ports et Auctions (EAFPA)	Eduardo Míguez López		
15	Autres secteurs de la pêche	UE	European Transport Federation (ETF)	Jacques Bigot		
16	Autres secteurs de la pêche	France	France Pêche Durable et Responsable	Bruno Dachicourt		

	MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CCREOS (1/3 – Autre groupe d'intérêt)					
	Catégorie	Etats membres	Organisation	Représentant principal		
17	Autre groupe d'intérêt	UE	European Anglers' Alliance (EAA)	John Crudden		
18	Autre groupe d'intérêt	UE	European Bureau for Conservation et Development (EBCD)	Cécile Fouquet		
19	Autre groupe d'intérêt	UE	World Wildlife Fund (WWF)	lwan Ball		
20	Autre groupe d'intérêt	Irlande	Irish Seal Sanctuary (ISS)	John Woodlock		
21	Autre groupe d'intérêt	Royaume- Uni	Royal Society for the Protection of Birds (RSPB), representing Birdlife International	Kara Brydson		
22	Autre groupe d'intérêt	UE	Seas at Risk	Debbie Crockard		
23	Autre groupe d'intérêt	-	SIEGE VACANT	_		
24	Autre groupe d'intérêt	_	SIEGE VACANT	_		